

LA
CHAIRE
EN ACV



ELSA
PACT

↓ MÉTHODE ORIGINALE

PANORAMA DES MÉTHODES D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE PORTFOLIO

Bilan GES du GIEC

M19 | V 1 | 28/05/21



➔ BILAN GES DU GIEC

M19

LIGNES DIRECTRICES POUR INVENTAIRES NATIONAUX DE GES (GIEC, 2006)

Présentation

Les gouvernements sont tenus de communiquer leurs inventaires nationaux de gaz à effet de serre – c'est-à-dire les estimations relatives aux émissions et absorptions de gaz à effet de serre - à la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Cette obligation leur incombe également aux termes du Protocole de Kyoto et l'Accord de Paris. Le GIEC élabore des méthodologies et des lignes directrices pour les inventaires nationaux de gaz à effet de serre par l'entremise de l'Équipe spéciale pour les inventaires nationaux de gaz à effet de serre. La dernière publication de grande portée a été les Lignes directrices 2006 du GIEC pour les inventaires nationaux de gaz à effet de serre.

Objectif

L'objectif des lignes directrices est d'établir un cadre pour dresser des inventaires nationaux des émissions de gaz à effet de serre, par source, et des piégeages, par puits. Pour les pays, il s'agit d'évaluer les progrès accomplis en vue de réaliser leur objectif qui est de contenir le réchauffement mondial bien en deçà de 2 °C, tout en poursuivant l'action menée pour limiter la hausse des températures à 1,5 °C. Cette méthode a été initialement proposée pour réaliser les inventaires nationaux de GES. Cependant, il est à noter que les données et la méthodologie proposée sont très largement utilisés pour réaliser des empreintes carbone de produits, services, organisations et projets.

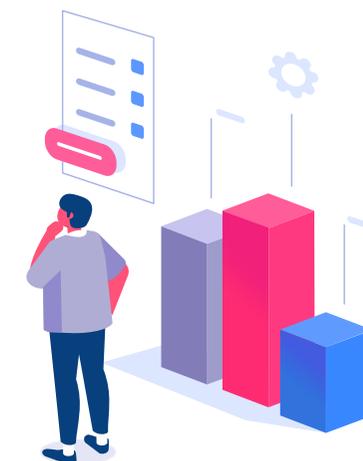
Cadre méthodologique

Les lignes directrices 2006 du GIEC sont une base méthodologique fiable, sur le plan

technique, pour l'établissement des inventaires nationaux de gaz à effet de serre qui est complétée par la révision 2019, à utiliser parallèlement. La révision 2019 actualise, complète et précise des lacunes ou des données scientifiques obsolètes.

Résultat

Le rapport propose une présentation des résultats sous forme de tableau qui reprend les émissions par type de gaz à effet de serres (CH₄, N₂O, CO₂, etc.) et par poste d'émission (inventaire des émissions par type d'activité). En complément, sont aussi proposé les empreintes carbone correspondantes en CO₂ équivalent (indicateur d'impact liés au réchauffement climatique).



LIGNES DIRECTRICES DU GIEC

M19

SYNTHÈSE

- Procédurale
- Analytique
- Relative
- Absolue
- Monocritère
- Multicritère
- Évaluation des services écosystémiques

DOMAINES DE LA DURABILITÉ CONCERNÉS

- Economique
- Social
- Environnemental*

*Rappel : seul le volet environnemental est analysé dans ces fiches.

SPÉCIFICITÉS

GÉNÉRIQUE

SPÉCIFIQUE

SYSTÈME ÉTUDIÉ

Pays

UTILISATEURS CIBLÉS

Pays, Organisme mandaté pour réaliser l'inventaire national des émissions de gaz à effet de serre (GES) (ex: Citepa en France)

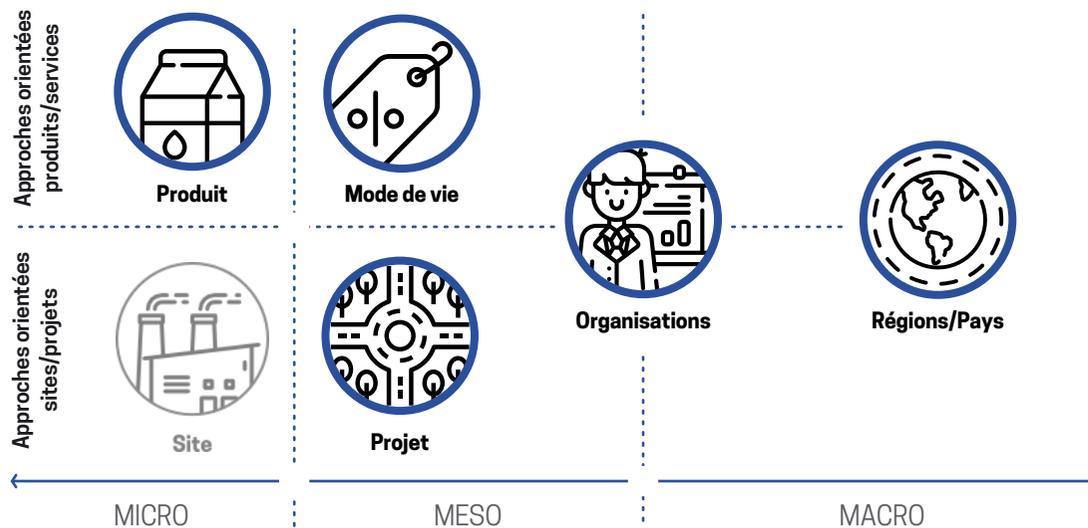
SUPPORT OPÉRATIONNEL

- Ouvrage/guide
- Logiciel
- Questionnaire
- [autre]

USAGES REVENDIQUÉS POTENTIELS

- Diagnostic environnemental
- Ecoconception
- Communication
- Demande réglementaire
- Autre : [renseigner]

TYPE D'APPROCHE



LIGNES DIRECTRICES DU GIEC

M19

PERTINENCE SPACIALE DES EFFETS

- Site générique
- Site dépendant
- Site spécifique

ÉVALUATION DES IMPACTS

- Au regard des services rendus par le système étudié
- Évaluation intrinsèque

TYPE DES ÉVALUATIONS

- Qualitatives
- Semi-quantitatives
- Quantitatives

NATURE DES INDICATEURS

- Simples
- Mesurés
- Prédicatifs réels
- Prédicatifs potentiels

PLACE DES INDICATEURS SUR LA CHAÎNE DE CAUSALITÉ DPSIR*

Force motrice

Cause fondamentale des pressions (agriculture, activités industrielles)

Pression

A l'origine d'un changement d'état (rejets, artificialisation d'un milieu)

Etat

Description du milieu au travers de la mesure de différents paramètres biologiques, physiques, chimiques, hydrologiques

Impact

Correspond à un changement d'état à cause des pressions

Réponse

Actions correctrices pour limiter les impacts

COUVERTURE DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX



Changement climatique



Pollutions



Espèces invasives



Épuisement des ressources abiotiques



Privation d'eau douce



Changement d'utilisation des sols



Épuisement des ressources biotiques

- Couverture partielle ou très partielle de l'enjeu
- Bonne qualité de couverture de l'enjeu

*DPSIR : Driver-Pressure-State-Impact-Response (Force motrice-Pression-Etat-Impact-Réponse)

LIGNES DIRECTRICES DU GIEC

M19

DESCRIPTION DES ÉLÉMENTS D'APPRÉCIATION



A. Qualité du jeu des indicateurs

- A.1. Homogénéité des niveaux DPSIR
Evalue si les indicateurs sont placés de façon homogène sur la chaîne causale DPSIR
- A.2. Non redondance des critères
Evalue si le jeu d'indicateurs ne présente pas de chevauchements.
- A.3. Cohérence entre indicateurs et objectifs de la méthode
Evalue si les indicateurs permettent de répondre aux objectifs fixés par la méthode
- A.4. Aptitude à caractériser les effets environnementaux
Evalue l'aptitude à caractériser les effets environnementaux en privilégiant les méthodes les plus élaborées
- A.5. Pertinence environnementale (approche biophysique)
Evalue si la méthode applique une approche de durabilité forte ou faible
- A.6. Pertinence spatiale des effets
Evalue la prise en compte des effets sur les écosystèmes locaux



B. Complétude

- B.1. Portée de la méthode
Décrit le périmètre d'étude couvert par la méthode
- B.2. Couverture des enjeux environnementaux
Evalue si les grands enjeux environnementaux sont couverts par la méthode



C. Transparence et objectivité

- C.1. Accessibilité et transparence
Evalue dans quelle mesure l'utilisateur a accès à une information détaillée sur le mode de calcul et les références utilisées
- C.2. Objectivité de l'agrégation des résultats
Evalue dans quelle mesure l'agrégation des résultats est transparente et objective
- C.3. Objectivité et reproductibilité
Evalue l'objectivité et la reproductibilité de l'évaluation



D. Consensualité

- D.1. Reconnaissance par la recherche scientifique
Evalue le degré de consensus scientifique autour d'une méthode (nb publications scientifiques)
- D.2. Fondements institutionnels
Evalue l'ancrage institutionnel de la méthode



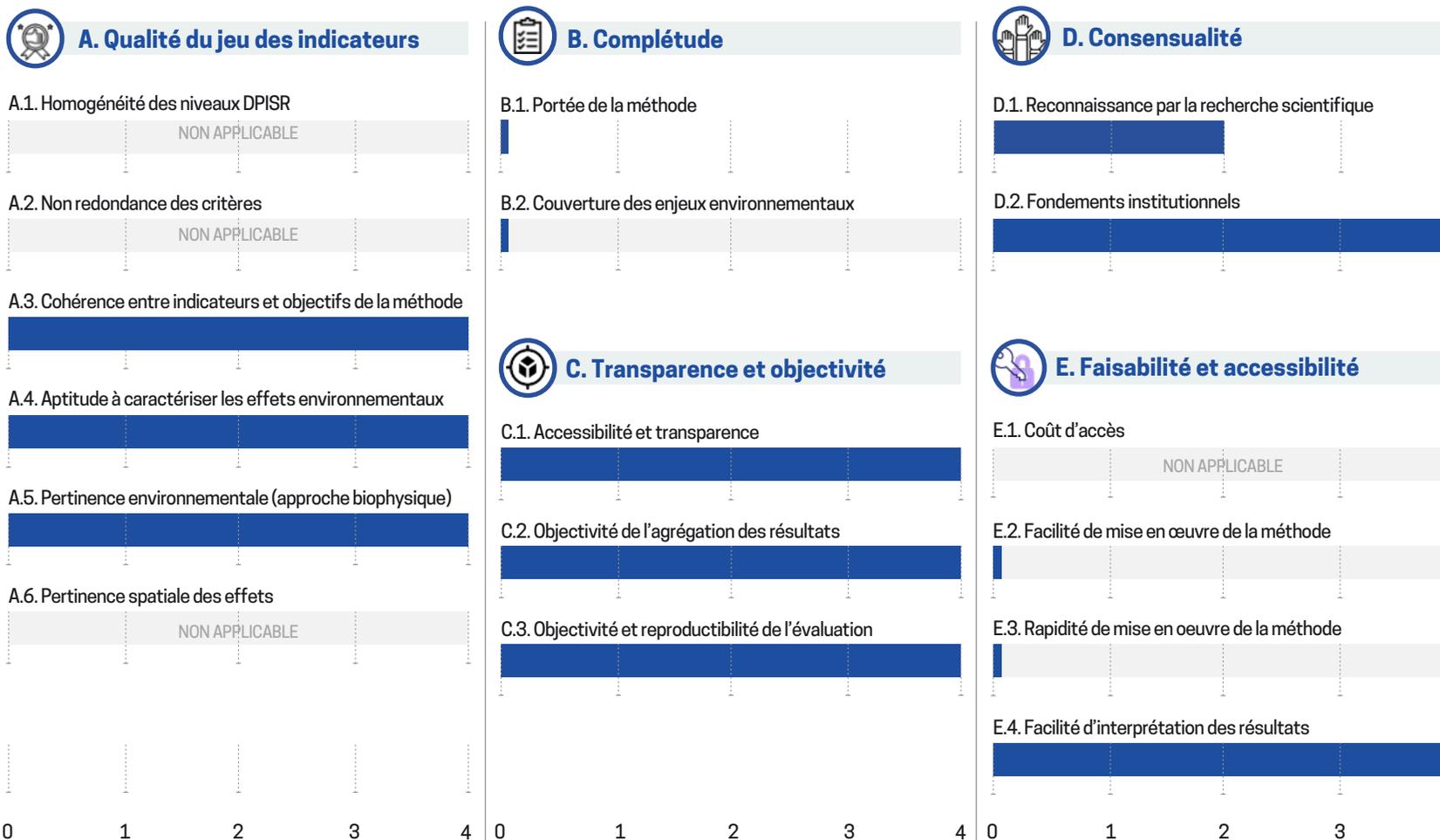
E. Faisabilité et accessibilité

- E.1. Coût d'accès aux outils
Evalue le coût économique pour utiliser la méthode
- E.2. Facilité de mise en œuvre de la méthode
Evalue la facilité de mise en œuvre à partir du niveau de qualification requis de l'utilisateur
- E.3. Rapidité de mise en œuvre de la méthode
Evalue le temps passé pour réaliser une évaluation environnementale avec la méthode
- E.4. Facilité d'interprétation des résultats
Evalue la facilité d'interprétation des résultats par l'utilisateur

LIGNES DIRECTRICES DU GIEC

M19

ÉVALUATION DÉTAILLÉE

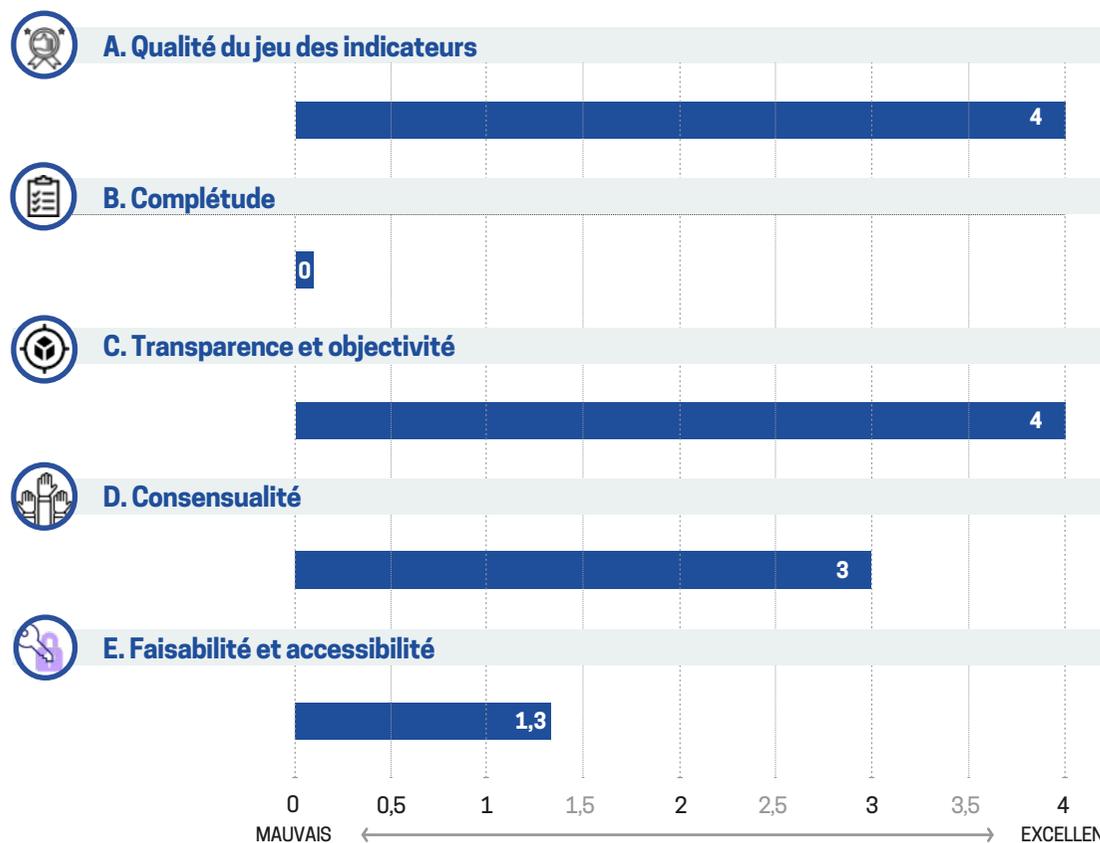


LIGNES DIRECTRICES DU GIEC

M19

ÉVALUATION GÉNÉRALE

(Méthode d'agrégation explicitée dans le guide méthodologique)



PRINCIPAUX AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS

Points forts

- Transparence et objectivité très satisfaisante
- Très forte consensualité
- Très grande facilité d'interprétation par le grand public car mono critère et unité commensurable
- Mise à jour régulière des lignes directrices, des facteurs d'émissions

Points faibles

- Pas de prise en compte des effets sur les écosystèmes locaux
- Effort important de collecte de données
- Monocritère : n'apporte pas de vision globale de l'empreinte écologique (pollution des sols, des eaux, biodiversité, santé humaine...)
- Pas de prise en compte des transferts de pollution

Commentaires libres. Les lignes directrices du GIEC ont permis d'établir une approche et un cadre pour réaliser des inventaires nationaux de GES afin de garantir que ceux-ci soient comparables entre pays et ne contiennent pas de double-comptage ou d'omission. L'actualisation régulière des données et la forte consensualité du GIEC font de ces travaux des fondements méthodologiques.

POSTFACE

M19

CRÉDITS ET REMERCIEMENTS

Auteurs du Panorama : (de gauche à droite) Mélissa Cornelus (INRAE), Charlotte Pradinaud (INRAE), Ange Villevieille (stagiaire INRAE), Philippe Roux (INRAE)



Comité de suivi : Guillaume Brancourt (Bonduelle) ■ Vincent Colomb (Ademe) ■ Nicolas Geheniau (BRL) ■ François Lataste (BRL) ■ Virginie Leclercq (Suez) ■ Cecile Lovichi (Bonduelle) ■ Catherine Macombe (INRAE) ■ Flore Nougarede (Ademe) ■ Sandra Payen (CIRAD) ■ Thibault Salou (SupAgro) ■ Agata Sferratore (SCP) ■ Louis-Georges Soler (INRAE)

Graphisme et mise en page : Alain Chevallier

Guide réalisé avec le soutien financier de la Chaire ELSA-PACT et de l'ADEME

© Dessins : iStock. © Pictogrammes : flaticon.com

PARTENAIRES ACADÉMIQUES



PARTENAIRES ENTREPRISES



MISE EN GARDE

Les résultats présentés ici reposent sur une méthodologie détaillée dans le guide méthodologique intitulé "Panorama des méthodes d'évaluation environnementale" disponible sur le site : www.elsa-pact.fr. Les éléments qui ne pouvaient être renseignés en l'état des informations disponibles de façon transparente sur ladite méthode ont été identifiés par « information non disponible ». Il est tout à fait possible de mettre à jour une fiche si la méthode a été améliorée dans une nouvelle version ou si des informations complémentaires sont mises à disposition de façon transparente. Cette fiche qui constitue en partie le portfolio est en libre accès comme l'est également le guide méthodologique du Panorama. Les informations diffusées dans ces fiches sont présentées à titre purement informatif et sont sans valeur contractuelle. Leur utilisation par des tiers est réalisée sous leur entière responsabilité et la Chaire ELSA-PACT ainsi que les auteurs du Panorama ne pourront en aucun cas être tenu responsable de tout dommage de quelque nature que ce soit résultant de l'interprétation ou de l'utilisation des informations contenues dans ces fiches.

PRÉFACE DE LA FICHE

La publication de cette fiche a été motivée par le foisonnement des méthodes d'évaluation environnementale. Il en résulte une difficulté des parties prenantes à se faire un avis sur chacune d'entre elles et/ou à choisir une méthode adaptée à leurs besoins. C'est dans ce contexte que la nécessité de réaliser un descriptif standardisé ainsi qu'une grille d'analyse rationnelle a émergé. A vocation technique, ce guide est principalement destiné aux professionnels (acheteurs publics et privés, services de l'Etat, entreprises, bureaux d'études, etc.) et aux partenaires institutionnels et ONG (associations de consommateurs, collectivités territoriales, pouvoirs publics, universitaires). Dans la mesure où ce guide fournit des informations précises pour clarifier la compréhension des méthodes d'évaluation environnementale, il pourra aussi fournir des connaissances à vocation pédagogique.